



**Newsletter 86 :**  
**Groupe AGIR ENSEMBLE Neufchâteau**

**A quand une aire de dispersion décente  
au cimetière de Tournay ?**

Situation aberrante ! Les cendres de Monsieur Galez ont été dispersées il y a **plus de 3 ans** au cimetière de Tournay et l'aire de dispersion n'est toujours **pas aménagée** ! Mieux : les fleurs déposées par son épouse, Madame Van Roosbroeck, sont systématiquement enlevées ! Vous ne rêvez pas, cela se passe dans notre commune ... au mépris de l'élémentaire respect humain !

*Article paru dans l'Avenir Luxembourg le 01/12/2011 en page 1*

**Pas de lieu décent pour  
dispenser les cendres à Tournay**

**La pelouse de dispersion des cendres au cimetière de Tournay** n'en a que le nom et une habitante se bat pour que les choses changent.

Maria Van Roosbroeck ne décolère pas à Tournay (Neufchâteau). Et voici pourquoi. Son mari, Marcel Galez est décédé le 21 novembre 2008. Quelques jours plus tard, le 28 très exactement, il est incinéré et ses cendres sont dispersées sur une pelouse qui n'en a que le nom au cimetière de Tournay. C'était là la volonté du défunt. Mais la pelouse de dispersion n'est en fait qu'une tombe ancienne entourée d'une bordure en béton et qui compte une stèle assez massive située au centre de la partie arrière. Et pas le moindre soupçon d'herbe, comme nous avons pu le constater nous-mêmes.

Mme Van Roosbroeck en tire les conséquences : « J'ai dû rédiger moi-même une affichette invitant au respect de tous car à cet endroit – où je l'ai placée – il ne faut pas oublier que les cendres d'un être humain ont été dispersées. J'en ai en effet marre que l'on subtilise les fleurs que j'y dépose. »

Depuis deux années, elle sollicite le bourgmestre Yves Evrard pour qu'il y ait une pelouse de dispersion digne de ce nom. « Je l'ai rencontré à deux reprises, mais il m'a répondu que les ouvriers communaux ne sont pas disponibles parce qu'ils ont beaucoup de travail. Cela ne doit tout de même pas coûter beaucoup d'aménager un mètre carré de pelouse quand on trouve bien de l'argent pour d'autres choses. Il y a de quoi être en colère et il est difficile de garder son calme », poursuit-elle.

**Ne pas laisser tomber les bras**

Se sentant seule dans sa démarche, elle a décidé de s'adresser au député Dimitri Fourny. Ce dernier a envoyé un premier courrier en décembre 2009. Entendez donc que d'autres ont suivi. Mais, jusqu'à présent rien ne bouge, aux dires de Mme Van Roosbroeck : « Je comprends que l'on n'aurait pas pu arranger cette pelouse de dispersion en novembre 2008 car il gelait à l'époque. Mais en mars de l'année suivante, les conditions climatiques redevant meilleures, on aurait pu le faire. Ce n'est pas une raison parce qu'il n'y a eu qu'une seule dispersion de cendres à Tournay qu'on ne procède pas à cet aménagement. C'était le choix de mon mari et il doit être respecté. D'ailleurs, des incinérations suivies de la dispersion des cendres, on en voit de plus en plus », conclut-elle.

Et Mme Van Roosbroeck l'affirme haut et fort : elle n'a cure des critiques et elle est bien décidée à ne pas laisser tomber les bras, à se battre jusqu'au bout. Tant elle est mécontente.

■ René DANLOY

Légende de la photo : Mme Van Roosbroeck a rédigé une affiche indiquant que la parcelle est une pelouse de dispersion de cendres.

## « Juste encore un peu de patience »

**La commune poursuit son programme d'entretien des cimetières et, à Tournay, la pelouse de dispersion sera en ordre dès 2013.**

Si nous n'avons pas pu joindre le bourgmestre Yves Evrard, nous avons cependant pu contacter l'échevin des Travaux, Emmanuel Pierret. Il nous a confié que la commune poursuit son programme d'entretien des cimetières, mais que tout ne peut évidemment être réalisé en même temps. Il explique : « Tous nos cimetières sont propres et nous avons d'ailleurs reçu des félicitations de la part de nombreux habitants à l'occasion de la Toussaint. Ainsi nous a-t-on fait remarquer à Tournay que les haies sont bien taillées. Dans certains cimetières, nous avons même refait des allées et des murs. Nous avons installé des columbariums partout. Nous poursuivons l'aménagement des cimetières par les espaces réservés aux foetus et par les pelouses de dispersion.

En ce qui concerne la pelouse de dispersion de Tournay, il est inexact de prétendre que rien ne bouge. En effet, l'endroit est délimité et le chef du service des Travaux m'a confirmé que tout est en ordre. Nous sommes en attente du matériel nécessaire, mais aussi de la pierre indiquant cette pelouse de dispersion. Il faut savoir que nous récupérons les pierres tombales des sépultures abandonnées. Nous les retaillons et les regravons, en gravant par exemple la mention pelouse de dispersion pour l'installer alors dans le cimetière où elle est nécessaire. Le dossier de Tournay est donc en cours, mais il faut comprendre que l'on ne peut pas semer de la pelouse à cette époque de l'année. Ce sera fait au printemps et la pelouse de dispersion de Tournay sera en ordre dès l'année prochaine. »

### **Pour le groupe AGIR ENSEMBLE**

**Dimitri FOURNY, Jacky DELREZ, Joëlle DEVALET, Nelly GENDEBIEN, Guy LESCRENIER, André PIERRET, Hector PIRON, Jacques ROBLAIN**

**Alain BECHET, Anne-Marie BRASSEL, Jean FOUQUET, Jeannine DEVAHIF**

**agir  
ensemble**

Infos sur les activités communales  
[www.chestrolais.over-blog.com](http://www.chestrolais.over-blog.com)  
[www.deputefourny.be](http://www.deputefourny.be)